



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2014

avec la participation de 114 adhérents présents ou représentés

Tel : 06 07 29 85 35

Site : <http://a10gratuite.free.fr>

courriel : a10gratuite@free.fr

Cher(e) adhérent(e),

Nous avons le plaisir de vous adresser le compte rendu de notre Assemblée Générale annuelle.

Nous remercions les personnes qui ont assisté à cette assemblée, ainsi que celles qui nous ont renvoyé leur pouvoir et leur cotisation.

Nous invitons les adhérents qui ne l'ont pas encore fait à renouveler leur cotisation pour 2014-2015.

Restant à votre écoute,

*Pour le Conseil d'administration
Le Président : Jean Claude LAGRON*

L'AG a salué la présence d'associations amies : Saint-Prest environnement et Bien Vivre à la Ville du Bois.

I - RESUME DU RAPPORT MORAL

Notre assemblée se déroule cette année dans **une situation effervescente** provoquée par quelques faits majeurs :

- l'examen par le Sénat d'un projet de loi de nationalisation des sociétés concessionnaires
- le rapport de l'Autorité de la concurrence
- la mise en place d'une mission d'information parlementaire sur les autoroutes
- les nombreuses enquêtes médiatiques sur les concessions autoroutières
- l'improvisation de l'Etat face à ces turbulences

Les nominations de Mme ROYAL et de M. VIDALIES nous semble relever plus de l'anecdote car, nous le savons par expérience, les changements de ministres n'induisent pas de changement de cap.

Le bilan de M. CUVILLIER est contrasté : coté négatif, nous retiendrons une réduction drastique des investissements dans les transports, un retour déguisé au système de l'adossement, une ignorance des usagers. Coté positif, l'ouverture d'une confrontation avec les concessionnaires à travers la revalorisation de la redevance domaniale.

Notre AG 2013 se tenait juste après la publication d'un rapport de la Cour des comptes recommandant une nouvelle fois à l'Etat de renégocier les contrats de concessions en faveur de l'Etat et des usagers. Nous venions par ailleurs d'être reçus à la Direction des infrastructures de transports (DIT) où nous avons eu droit à une litanie d'impuissance et d'insincérité.

Dans ces conditions, l'AG 2013 avait mandaté le CA pour travailler dans deux directions :

- finaliser la mise en place du Comité des élus pour la gratuité
- lancer une grande campagne publique pour la gratuité

Le comité des élus. A partir d'une liste très significative d'élus, il fut rendu public lors d'une conférence de presse à Limours le 7 décembre 2013. Aujourd'hui il est composé de 51 maires, 18 conseillers régionaux et généraux, 11 parlementaires. L'existence de ce comité est un précieux soutien, une carte de visite, le témoin d'une crédibilité (voir notre site).

La campagne publique. Elle fut lancée par une conférence de presse à St Arnoult le 14 avril 2014.

Elle s'appuie sur 4 supports de communication : [une pétition internet](#), des cartes postales à envoyer au Président de la République, des affiches et affichettes, un [clip vidéo très ludique et](#)

[pédagogique](#). Cette campagne se met en place progressivement particulièrement avec la coopération des maires du comité.

Après les municipales le CA s'est attaché à rencontrer prioritairement tous **les nouveaux maires** dans le bassin de l'A10-A11. Ainsi, nous avons rencontré les maires de : Allainville aux Bois, Angerville, Angervilliers, Brières les Scellées, Bullion, Clairefontaine, Etréchy, Forges les Bains, Lardy, Linas, Longpont sur Orge, Marcoussis, Montlhéry, Méréville, Morigny-Champigny, Pussay, St Germain les Arpajon, Ste Mesme, la Ville du Bois. Nous avons ainsi pu vérifier le vif intérêt pour notre action et la volonté d'agir de la plupart des maires rencontrés.

Nos relations avec l'Etat. Echanges de courriers avec les ministres, la DIT, le Préfet 91. Le nouveau Sous-préfet de Rambouillet n'a toujours pas donné suite à notre demande d'entretien. Pour l'essentiel, il faut retenir de ces échanges des témoignages de l'incurie persistante de l'Etat dans ses relations avec les concessionnaires.

Plusieurs **parlementaires** ont interpellé le gouvernement sur notre dossier : C-L CAMPION, Sénatrice de l'Essonne ; L. COHEN, Sénatrice du Val de Marne ; J. GUEDJ, député de l'Essonne ; N. DUPONT-AIGNAN, Député de l'Essonne ; F. MARLIN, Député de l'Essonne ; J-F POISSON, Député des Yvelines.

J. CAUET, Vice Président du CG 91, s'est adressé au Préfet de l'Essonne à deux reprises. Pour l'essentiel, les réponses dilatoires des ministres et du Préfet ont été de piètres illustrations de l'absence de volonté politique.

Concernant les parlementaires, nous avons eu des entretiens avec Mmes CAMPION et COHEN, ainsi qu'avec M. POISSON.

L'absence de sincérité et les improvisations permanentes des ministres et de la haute administration apparaissent de plus en plus nettement.

Ils n'ont cessé de répéter et d'écrire qu'il était impossible de modifier l'équilibre du contrat de concession sans dédommager le concessionnaire. Ils sont contredits tout à la fois par la Cour des comptes et par l'Autorité de la concurrence qui demandent au contraire de rééquilibrer les contrats en faveur des usagers.

Jusqu'en 2011, les ministres répondaient que le coût de notre demande s'élevait à 900 M€. A partir de 2011, ce coût est subitement descendu à 200 M€. Aujourd'hui, il serait à 100 M€ ! Pour notre part, nous estimons ce coût à environ 25 M€ ce qui correspond approximativement aux péages indûment perçus sur le dos des usagers pendant 44 ans à l'échangeur de Dourdan pour ceux venant ou allant en province. Rappelons aussi que les détestables pratiques qui consistent à faire payer plus chers les tronçons les plus fréquentés (foisonnement) procure un bonus de 30 M€/an à Vinci-Cofiroute sur les tronçons A10 et A11 du bassin parisien.

Comme chaque année, nous avons organisé plusieurs **manifestations sur l'A10 et la RN 20.**

Tout d'abord, le 20 mai, bien que contrariée par des conditions météo déplorables, une opération banderoles « Halte au racket » sur les ponts de l'A10 a eu lieu. Mentionnons les interventions de Cofiroute jusqu'au niveau le plus élevé de l'Etat afin que les forces de l'ordre nous en dissuadent. Le 22 mai, nous avons été présents toute la journée au péage de Dourdan en présence des élus et des journalistes. Le 17 juin, là aussi avec la participation d'élus et de la presse, pour la seconde fois, nous avons distribué près de 4000 tracts aux automobilistes de la RN 20 pour les sensibiliser aux effets du péage sur cette voie.

Coté collectivités locales. La région est toujours immobile sur ce dossier comme elle l'est plus généralement sur les problèmes de transports au-delà de la francilienne. Le CG 78 ignore le sud Yvelines mais passe une convention avec la SANEF afin que les usagers de l'A13 voulant éviter les bouchons de Mantes puissent emprunter l'A13 au prix record de 2.60€ pour 1 km !

Nos relations avec le CG 91 sont plus coopératives, puisqu'il a publié un article concernant notre action dans le journal d'octobre 2014 du département.

Nous avons poursuivi et intensifié les **conférences-débat avec les élus** : le 17-12-2013 avec les conseillers de la CAPY, le 13-06-2014 avec le conseil municipal d'Etréchy, le 9-10-2014 avec celui d'Allainville. D'autres conférences sont planifiées : Pussay le 7 novembre et Forges les Bains le 12 mars 2015. Ces conférences sont d'un très grand intérêt mutuel, nous entendons les développer.

Que peut-on penser de l'effervescence actuelle autour des relations entre l'Etat et les concessionnaires ? Notre analyse.

Elle n'est pas arrivée dans un ciel serein. Ainsi que nous l'avons mentionné en lançant le comité des élus en décembre dernier, les relations Etat/concessionnaires et les indécents bénéfices de ces derniers sont de plus en plus contestés, nous y avons apporté une réelle contribution : 110 parlementaires ont récemment interpellé le gouvernement, projet de loi sénatorial pour la nationalisation des concessions, rapports de la Cour des comptes et de l'Autorité de la concurrence, enquêtes de presse, etc.

Mentionnons que les rapports de la Cour des comptes et de l'Autorité de la concurrence ont été commandités par la commission des finances de l'Assemblée Nationale avec l'objectif premier, voire exclusif, de doter l'Etat de ressources nouvelles face à la paupérisation de l'AFITF et après l'abandon de l'écotaxe (800 M€ de recettes prévues puis abandonnées).

La mobilisation actuelle s'est amorcée à partir du débat (peu médiatisé) sur le projet de loi de nationalisation - repoussé par le Sénat - le juin 2014. En effet, si ce débat n'a pas fait apparaître de consensus sur les solutions (seuls les groupes CRC et écologistes ont voté favorablement), il a fait apparaître un très large consensus critique sur l'état des lieux. S'adressant aux dépositaires de la proposition de loi, le ministre déclarait : *« sur le constat et, dans une certaine mesure, sur les perspectives, je ne puis que vous rejoindre »*.

Le rapport de l'Autorité de la concurrence, très médiatisé, a, lui, déclenché la tempête médiatique. Si sur le fond il ne nous apprend rien de nouveau que nous n'ayons déjà nous-mêmes exprimé, il a eu le grand mérite de révéler à l'opinion publique l'ampleur du racket subi par les usagers des autoroutes françaises: *« le principal constat : la rentabilité exceptionnelle des sociétés d'autoroutes est assimilable à une rente qui doit être davantage régulée en faveur de l'Etat et des usagers »*.

Pour autant, par delà ces rapports et les déclarations d'intentions qui les entourent, la réalité pour les usagers reste préoccupante. Les conséquences de *« l'abandon de l'écotaxe, le retour au système de l'adossement, la hausse et la répartition de la fiscalité sur les carburants, les relations ambiguës persistantes entre l'Etat et les concessionnaires, sont autant de faits qui ne contribuent pas à apaiser une situation de plus en plus inacceptable »* disions-nous dans notre communiqué de presse du 14 octobre 2014.

Les propos de Mme ROYAL concernant la baisse de 10% des péages et la gratuité les week end, confirment cependant ce que nous disons, à savoir : que des mesures significatives en faveur des usagers sont parfaitement possibles.

Nos actions dans cette actualité effervescente. En mai, nous avons rencontré Mme COHEN, une des parlementaires dépositaires de la proposition de loi. Suite au débat et au vote sénatorial nous sommes intervenus auprès des sénateurs de l'Essonne et des Yvelines pour leur signifier notre surprise face à leur silence et à leur résignation alors que l'occasion leur était donnée de faire entendre les préoccupations des populations de leurs territoires.

Nous sommes intervenus auprès des députés du 78 et du 91, ainsi qu'auprès des présidents des groupes des 2 assemblées pour leur faire part de nos propositions et pour leur signifier que les intérêts des usagers ne pouvaient être exclus d'un éventuel rééquilibrage des contrats de concessions.

Enfin, dans la perspective d'un nouveau rapport (prévu mi novembre 2014) qui sera émis par une mission d'information parlementaire sur les autoroutes, nous avons saisi le Président, le Rapporteur ainsi que chaque membre de cette mission, en leur demandant que la situation des territoires périurbains et des trajets domicile-travail soient examinés prioritairement dans le cadre d'une éventuelle révision des contrats de concessions en faveur des usagers.

Perspectives. Nous sommes dans un contexte nouveau, plus favorable, où l'Etat semble bousculé dans ses relations complaisantes avec les concessionnaires. Pour les usagers, rien n'est joué. Notre objectif majeur est d'agir fortement pour qu'ils ne soient pas une nouvelle fois les grands oubliés - voire les victimes - des décisions qui pourraient être prises. Pour cela nous proposons d'amplifier considérablement notre campagne actuelle, à savoir : faire connaître et [signer la pétition internet](#), multiplier les conférences-débat auprès des populations et des élus, resserrer nos liens avec les parlementaires pour nous faire entendre de l'Etat, faire connaître inlassablement l'ampleur de la gabegie des concessions et, enfin, poursuivre le renforcement de l'association afin de dépasser les 1000 adhérents cette année.

Le Président conclut en remerciant les administrateurs et les invités au CA pour la qualité et la régularité de leur engagement pour cette cause d'intérêt général.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des 114 votants.

II - RESUME DU RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat de l'exercice 2013/2014, avec un total des produits à 3959,00 € et un total des charges à 4894,70 €, présente une perte de 935,70 €. Ce résultat est la conséquence des dépenses que nous avons consacrées à la nouvelle campagne de communication avec création de cartes postales à envoyer à la Présidence de la République, affiches et [film vidéo](#). Le financement de ces dépenses exceptionnelles a été assuré par la mobilisation partielle du fonds de réserve comme le prévoyait le budget prévisionnel examiné lors de la précédente Assemblée Générale. Les frais postaux sont toujours importants, bien que minorés grâce au recours à des bénévoles pour la distribution sur les communes de Dourdan et de St Arnoult. Le montant des cotisations des adhérents est en légère progression. Toutefois, il faut regretter la difficulté à obtenir de l'ensemble des adhérents un renouvellement de leurs cotisations annuelles. Le montant des subventions des collectivités territoriales a progressé avec la contribution de nouvelles communes, comme Etréchy, Allainville aux Bois et Dourdan. Le budget prévisionnel 2014/2015 s'établit à 4600 €. Il propose de moderniser nos moyens bureautiques et de projection ainsi que de compléter nos équipements d'affichage pour les rencontres publiques telles que forums d'association. Ces dépenses exceptionnelles, achats et relations publiques, d'un total de 2500 €, auront un financement assuré essentiellement par une subvention de réserve parlementaire. Si celle-ci ne pouvait être obtenue, en totalité ou que partiellement, ces dépenses seraient revues en conséquence.

Remarque sur le rapport financier

Dans un souci d'économies, pourquoi ne pas envoyer les convocations à l'AG par internet ?

R : Compte tenu du nombre d'adhérents et de leur éparpillement sur nos territoires, nous avons une réelle difficulté relationnelle avec eux. Cela se ressent dans la régularité du renouvellement des cotisations ou dans leur participation à nos actions. Selon nous, l'envoi des convocations par internet accentuerait encore cette distanciation.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des 114 votants.

III – MODIFICATIONS DES STATUTS

Ainsi que le stipulait l'ordre du jour, l'AG a pris connaissance et discuté des modifications de statuts. L'esprit de ces modifications est de mettre les statuts en cohérence avec nos pratiques et le développement de l'association. Les nouveaux statuts sont consultables et téléchargeables sur notre site.

La modification des statuts est adoptée à l'unanimité des 114 votants.

IV - RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA sortant était composé de 14 membres : Mmes. C. DAMON, F. FISCHER et J. LABBAT ; Mrs. P. CHANET, F. CHEVALLIER, L. COCHETON, P-H. COLIN, S. DELLA BELLA, J. FENET, J-M GUEREAU, J-C LAGRON, A. L'HARIDON, B. MUNILLA, G. TESSIER.

Les membres renouvelables sont : Mmes. FISCHER et LABBAT ainsi que M. CHANET

Mrs FENET et GUEREAU ont, pour raisons personnelles, souhaité mettre fin à leur mandat.

L'AG remercie Mrs FENET et GUEREAU pour leur contribution au développement de l'association.

A l'unanimité des 114 votants, l'AG décide de renouveler les mandats de Mmes LABBAT et FISCHER, ainsi que M. CHANET. Le nouveau CA sera composé de 12 membres.

**Signez et faites signer la [pétition internet](#),
pour suivre l'actualité de notre action
<http://a10gratuite.free.fr>**